

2009/1655 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 7 500 € A L'ASSOCIATION « AR-T-SHOW » POUR LE PROJET DE RESIDENCE D'ARTISTES « OMBRES ET LUMIERE », DU 5 AU 8 DECEMBRE 2009, DANS LE 8E ARRONDISSEMENT, DANS LE CADRE DE LA FETE DES LUMIERES 2009 – APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « AR-T-SHOW » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour son projet de résidence d'artistes « Ombres et Lumière » à l'Ecole Philibert Delorme (route de Vienne) dans le 8<sup>e</sup> arrondissement dans le cadre de la Fête des Lumières.

L'Association « AR-T-SHOW » a été créée le 18 juillet 2008 et a pour principal objet de promouvoir les expressions artistiques, les événements culturels à travers les Arts Plastiques, la Photo, la vidéo et la musique.

Pour l'édition 2009 de la Fête des Lumières, « AR-T-SHOW » propose le projet « Ombres et lumière » à l'école primaire Philibert Delorme donnant sur la place Belleville et sur la route de Vienne. Son architecture toute particulière, la multiplicité et la régularité de ses fenêtres, ainsi que son implantation devant la place Belleville permet à l'Association de proposer pour ce bâtiment ancien de la fin du 19<sup>e</sup>, une installation à réaliser avec les scolaires, les habitants et association du quartier, à l'occasion de la Fête des Lumières 2009.

A travers un jeu d'ombres et de lumières, les nombreuses fenêtres de l'école deviendraient ensemble une immense fresque humaine. Il semble intéressant de mettre en valeur ce lieu à travers ses occupants, de faire découvrir aux passants, aux habitants du quartier ainsi qu'aux visiteurs de la Fête des Lumières son école, ses occupants, ses activités...

Cette résidence se déroulera tout au long du dernier trimestre et sera visible du 5 au 8 décembre 2009 dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

A travers ces manifestations, l'Association « AR-T-SHOW » répond aux objectifs de « Lyon 8 décembre – Fête des Lumières » : elles allient le travail autour de la lumière souhaité par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières, une interactivité avec les habitants du quartier et offrent ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

Dans le cadre de la politique de la ville et en particulier pour l'action « Résidences d'artistes », la DRAC a fait savoir qu'une aide de l'Etat

et plus précisément, de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE), de 5 000 € sera proposée à l'Association « AR-T-SHOW » pour son projet « Ombres et lumière ». Dans le même cadre, la Région Rhône-Alpes soutiendra le projet à hauteur de 7 500 €.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 24 333 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « AR-T-SHOW », je propose de lui allouer une subvention de 7 500 €.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention. »

Vu ladite convention ;

Vu les avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de 7 500 € est allouée à l'Association « AR-T-SHOW » pour le projet de résidence d'artistes « Ombres et lumière », du 5 au 8 décembre 2009, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, dans le cadre de la Fête des Lumières 2009.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « AR-T-SHOW », est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2009, programme EVENCULT, opération FDL, ligne de crédit n° 44020, fonction 024 – nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD-BELKACEM